

*[Text]*

In summary, Mr. Chairman, our recommendations would be:

- (1) To introduce immediately a program to supplement the incomes of working Canadians to poverty-line levels.
- (2) To expand training and employment subsidies. After a maximum of four months of unemployment, workers should be referred to training, subsidized employment, or to subsidized self-employment.
- (3) We should be designing and implementing the community-based development strategies that Mr. Forget referred to. That should include education credits for all adults. It should include local employment-development councils, which include in the representation MPs, provincial members, municipal members, as well as business, labour and social-sector representatives.

We believe the Employment and Immigration commission should pay for the organization and the planning capacity of these councils—and they would make a very nice replacement for the current set of advisory councils they have in place now, councils which advise local Canadian Employment Centres—and that government programs which affect employment and training should be co-ordinated through these councils.

- (4) Development funding and credit assurance for community-development corporations and workers' co-operatives should be made available, with funding based on formulas showing the entitlement that individual communities would have.

Job-creation funds should be invested in developing much-needed community services, including child care and care for the elderly.

- (5) That work redistribution plans should be implemented by federal and provincial governments as a beginning. As one example, we could suggest that all new staffing for jobs paying wages above \$40,000 should be based on a nine-month year, with pay and benefits pro-rated but including one month of vacation. Similar arrangements should be available to all current employees on a voluntary basis.
- (6) Labour standards for entry-level and service jobs should be improved. As we all know, most of the new jobs being developed these days appear to be in the service industry, and protection for workers in that area is not very much available. Minimum wages need to be increased and indexed to inflation, with provision for wage subsidies where that may be appropriate.

Finally, we should be investing in research and development centers of excellence, which specialize in the areas most relevant to the economy and the future of individual regions.

Under the heading of implications of our recommendations, we suggest that this approach is an investment in people and in the ability of communities to work together to develop both their human and their economic resources. Overall living

*[Translation]*

En résumé, monsieur le président, voici nos recommandations:

- (1) Instaurer immédiatement un programme qui complète les revenus des Canadiens qui travaillent en les amenant au seuil de la pauvreté.
- (2) Élargir les subventions de formation et d'emploi. Après un maximum de quatre mois de chômage, les travailleurs seraient aiguillés vers des programmes de formation, d'emplois subventionnés ou d'emplois indépendants subventionnés.
- (3) Élaborer et mettre en oeuvre les stratégies communautaires de développement dont a parlé M. Forget y compris: des crédits d'éducation pour tous les adultes; des conseils locaux de développement de l'emploi qui comprendraient les députés fédéraux et provinciaux locaux, les représentants municipaux élus, l'entreprise privée, les syndicats et le secteur social.

Nous croyons que la CEIC devrait financer l'action de planification et d'organisation menée par ces conseils—qui remplaceraient très utilement les conseils consultatifs actuels des centres d'emploi du Canada. Ils coordonneraient les programmes gouvernementaux visant l'emploi et la formation.

- (4) Débloquent des fonds pour le développement et une assurance-crédit pour les entreprises de développement communautaire et les coopératives de travailleurs, avec un financement basé sur l'admissibilité des collectivités.

Les crédits affectés au programme de création d'emplois devraient être investis dans la prestation de services communautaires très nécessaires, y compris les soins de garde des enfants et les soins aux personnes âgées.

- (5) Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient mettre en oeuvre des plans de redistribution du travail. Par exemple, la dotation de postes assortis de salaires supérieurs à 40,000\$ serait basé sur une année de neuf mois, moyennant une rémunération et des avantages sociaux calculés au prorata, avec un mois de congé. Tous les employés actuels devraient pouvoir adopter de telles formules s'ils le désirent.
- (6) Les normes s'appliquant à la main-d'oeuvre pour les emplois dans le secteur des services et les premiers emplois doivent être améliorés. Comme nous le savons tous, la plupart des nouveaux emplois créés ces jours-ci semblent l'être dans l'industrie des services et les travailleurs de ce secteur ne sont guère protégés. Il faudrait augmenter le salaire minimum et l'indexer sur l'inflation en prévoyant des subventions de salaires s'il y a lieu.

Enfin, nous devrions investir dans des centres de recherche et de développement d'excellence spécialisés dans les domaines les plus pertinents pour l'économie et l'avenir des diverses régions.

Sous la rubrique «Les conséquences des recommandations du CCDS», nous soutenons que cette approche est un investissement dans les gens et dans la capacité des collectivités de travailler de concert pour mettre en valeur tant les ressources